Loir et Cher **délibération n° 32/2019**
Arrondissement de BLOIS
41220 THOURY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 octobre 2019
****

L'an deux mil dix-neuf le treize juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette L'an deux mil dix-neuf le trois octobre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain MARCHAND, Maire.

Etaient présents : M. Alain MARCHAND, M. Pierre DETIENNE, M. Bruno LOISEAU, Mme Christine BARBOTTE, M. Alain CLOUET, M. Robert LEROY.

Absente excusée : Madame Viviane BILOUET
Absents : M. Jérôme VANNEAU, Mme THIOU Barbara

Date de convocation : le 26 septembre 2019.

Pierre DETIENNE a été nommé secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : en exercice : 9 présents : 6 votants : 6

MOTION DE SOUTIEN CONTRE LA FERMETURE DES TRESORERIES DE PROXIMITE

La direction générale des finances publiques projette d'organiser une profonde restructuration de son réseau d'implantation sur l'ensemble du territoire national pour permettre d'absorber les 15000 à 30 000 suppressions d'emplois redoutées d'ici la fin du quinquennat du Président de la République.
40 000 emplois ont déjà disparu dans cette administration depuis 2002.
Les directions locales finalisent actuellement un plan de suppression des trésoreries de proximité et de regroupement de services, éloignant toujours plus les usagers du service public.
Dans le Loir-et-Cher, dans les trois dernières années, six trésoreries ont déjà fermées : Salbris, Selles/Cher, Veuzain, Marchenoir, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Aignan, qui se rajoutent à celles qui avaient déjà disparu, Beauce-la-Romaine, Mennetou/Cher, Herbault, Neung/Beuvron et Droué.
Dans le même temps, le service des impôts de publicité foncière de Romorantin et de Vendôme ont été fusionnés avec ceux de Blois, le service des impôts des entreprises de Vendôme et de Romorantin vont disparaître d'ici deux ans.
Dans un courrier de juin dernier, l'intersyndicale de la DDFIP 41 nous alertait de la volonté de la direction départementale des finances publiques de fermer toutes les trésoreries de proximité situées hors des sous-préfectures.
Les trésoreries de Mondoubleau, Morée, Montrichard, Mer, Bracieux, Contres et Lamotte-Beuvron sont concernées.

Ces restructurations auront nécessairement un impact sur l'appui et le conseil délivrés par les comptables publics aux communes.
Les usagers devront par ailleurs rejoindre les centres urbains pour pouvoir se rendre dans les services de la DGFIP à même de les assister pour accomplir leurs formalités administratives. Ces services, déjà surchargés, connaissent par ailleurs une réduction des horaires d'ouverture au public.
Les services dématérialisés ne sont pas accessibles à toutes les populations et dans tous les territoires.
Ces mesures traduisent, une fois de plus, l'abandon par l'État des territoires ruraux alors même que le besoin de service public de proximité et de qualité n'a jamais été aussi prégnant.

Après en avoir délibéré :
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

S'OPPOSER fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural.

EXIGER le maintien des trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue des comptes des collectivités locales et des établissements publics locaux.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Fait à Thoury le 28 octobre 2019
Le Maire
Alain MARCHAND

MAIRIE de THOURY
LOIR-et-CHER